



Cour de France.fr / Vie quotidienne / Itinérance, voyages et exil / Etudes modernes / Les déplacements professionnels des agents du roi (vers 1380-vers 1410)

Alain Demurger

Les déplacements professionnels des agents du roi (vers 1380-vers 1410)

Article. Source : Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

Demurger, Alain, "Les déplacements professionnels des agents du roi (vers 1380-vers 1410)", dans Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 26e congrès, Aubazine, 1996, Voyages et voyageurs au Moyen Age, pp. 103-121.

Extrait du texte

Les officiers du roi, il n'est plus besoin de le démontrer, sont des hommes de terrain, qui se déplacent beaucoup pour exercer leurs fonctions, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur circonscription. C'est aux motifs de ces déplacements et aux conditions dans lesquelles ils s'effectuent qu'est consacrée cette étude. Je me placerai du point de vue des officiers locaux dans le cadre des deux circonscriptions majeures du temps, le bailliage et l'élection ou diocèse. Je ne m'occuperai qu'incidemment de la catégorie des messagers et chevaucheurs, dont la fonction est justement de se déplacer, pour m'intéresser à ceux pour qui le déplacement n'est qu'un des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur fonction administrative. J'ai utilisé comme base documentaire la série des quittances de la Bibliothèque nationale de France, complétée, mais de façon non systématique, de ce que j'ai glané dans la série des Pièces originales.

[Lire la suite \(Persée\)](#)